

DGA

Direction Générale de l'Armement

Déclaration Liminaire

Le 7 décembre 2016, le Délégué Collet-Billon a convoqué un CTR-DGA. La CGT a lu la déclaration liminaire ci-dessous. (En préalable, et au regard de l'actualité sociale du ministère, les syndicats CGT, Cfdt, Unsa et Cftc ont lu une déclaration commune sur l'avenir des Ouvriers d'État annexée à la fin de ce document).

« Monsieur le Délégué,
Mesdames et messieurs les directeurs centraux

Ce CTR-DGA est très certainement le dernier sous ce gouvernement et à ce titre, un bilan s'impose. Pour ce faire, nous reviendrons sur le discours du président de la république du 11 mars 2012, alors candidat à l'élection présidentielle, dans lequel il exposait sa vision sur les forces armées.

Les propos sur la DGA étaient les suivants :

La Direction générale de l'armement a subi des réductions importantes d'effectifs, ce qui prive l'État des moyens de construire et d'animer correctement une politique industrielle. Là encore, nous aurons à renforcer cette grande administration qui poursuit une belle mission au service de l'équipement de nos forces. Tous les personnels, ingénieurs, techniciens, fonctionnaires, ouvriers, doivent savoir qu'ils ont ma confiance pour relever les défis qui se présentent.

Nous retiendrons aussi, que pour les élus de la république de la commission de la défense de l'assemblée nationale et de la commission des affaires étrangères et des forces armées du sénat, la DGA est vue sous le seul prisme de sa capacité à acheter et livrer le matériel aux forces armées en temps et en heure. Pour le reste, la vie des 8 000 personnels civils leur importe assez peu et le fâcheux épisode sur la rumeur de transformation du statut de la DGA et de la création des SPV (« Kiloutou de l'armement ») en fut une démonstration criante.

Alors quel bilan après ces 5 ans :

Depuis 2012, les effectifs ne cessent de diminuer, les externalisations vont en croissant, la sous-traitance aussi, le maintien de nos capacités d'expertise est quotidiennement remis en cause ; certains chantiers d'avenir de la DGA sont difficilement compréhensibles, flous et de ce fait anxiogènes, pour preuve, difficile de savoir ce que devient la place de la FGA dans les phases de qualification des matériels...

La déflation des effectifs, avec un nombre constant d'essais, a comme corollaire de devoir redoubler de vigilance pour le maintien de la sécurité des essais. Cela deviendra, hélas, bientôt un « exploit quotidien » pour que tout se passe bien. Nous déplorons une évolution des accidents / incidents et du ressenti d'insécurité lors des essais. Cette détérioration des conditions de travail se traduit très clairement lors des restitutions des enquêtes sur le climat interne, ou RPS, de la DGA par le groupe Altédia. Toujours au titre des conditions de travail dans les établissements, nous déplorons les « propos irresponsables » d'un sous-directeur sur le site de Saclay au sujet de « la non dangerosité de l'amiante » alors qu'un nouveau décès d'un personnel en maladie professionnelle vient d'endeuiller le site. La CGT continue de revendiquer l'inscription de DGA-Ep Saclay sur le décret amiante.



CTR - DGA



Sur le fonctionnement des instances de la DGA, pour le CHSCT-DGA, GT – ICT, GT - parcours professionnels et GT – CAER (Contrôleur Aériens Essais Réception) il y a eu des possibilités de prise en compte des revendications de la CGT afin d'améliorer les différents projets élaborés par la DGA. Pour le GT-DT (Direction Technique) cela reste de l'information au même titre que pour le CTR-DGA.

Pour la vie des agents, même si la DGA n'a pas forcément la capacité de pouvoir changer les orientations ministérielles, force est de constater que 5 ans de blocage de revalorisation générale des salaires ont fait décrocher la DGA en terme d'attractivité tous statuts confondus.

- + Pour les fonctionnaires, le RIFSEEP est une machine de mise en concurrence interne.
- + Pour les ICT et TCT il y a peut-être une lueur d'amélioration sur leurs parcours-professionnels et déroulements de carrière. Un effort a aussi été consenti pour les augmentations personnalisées. Une « cerise sur le gâteau » avec l'embauche directe en CDI pour 2017 ?
- + Pour les Ouvriers d'État ; la CGT, et aussi l'intersyndicale, a très largement écrit sur les propositions néfastes de la DRH-MD. Toutefois nous insistons sur la quantité de recrutement. Pour l'année 2016 le volant d'essais d'embauche ne peut en aucun cas remplacer les départs et de facto il faudra revoir à la hausse les possibilités d'embauche pour 2017. Un manque d'ambition en ce sens sera interpréter par les salariés de la DGA comme un abandon de notre champ de compétence et de facto d'un changement de la DGA. De plus, durant la campagne de recrutement de 2016, nous nous sommes aperçus de la baisse de niveau des candidats et cela pose la question de la politique de formation industrielle. Il faudra se pencher sur ce sujet et plus particulièrement pour la promotion d'une filière spécifique de recrutement ou de formation interne mindef. La CGT propose d'étudier la possibilité d'embaucher les apprentis. Attention au décrochage avec nos partenaires industriels. Pour exemple, les difficultés du niveau de recrutement dans la région aquitaine avec une très forte concurrence salariale de la part des industriels régionaux aéronautiques suite à la suspension du Bordereau de Salaire Ouvrier.

Le rôle pivot de la DGA vis-à-vis des industriels de défense ne peut nous laisser indifférent à leur vie et avenir, à ce titre : les exportations ont crû et cela va impacter les plannings de la DGA. Suite à l'annonce de Volvo de la mise en vente de Renault-Trucks-Defense qui a une part importante dans le programme SCORPION, quid de son avenir. Le gouvernement semble opposé à tout investisseur étranger et fond de pension et serait favorable à un « rapprochement / rachat » avec KNDS. Pour la CGT, cela nous semble un angle de réflexion intéressant, il faudra toutefois penser à l'avenir des salariés de RTD. La Fusion de NEXTER et de KMW a donné lieu à une nouvelle entité, KNDS (Kmw – Nexter – Defense – System), dont le siège devrait être en Hollande, pour « cause d'optimisation fiscale ». Pour DCNS, les différents « plans de performance » minent le quotidien des salariés et le retard du programme Baraccuda va sûrement impacter le planning de la DGA.

Voilà de façon non-exhaustive, un bilan que nous pouvons tirer pour la vie des salariés de la DGA sous le quinquennat de 2012 à 2017.

Bref, heureusement que le candidat de l'époque avait promis « de renforcer » la DGA sinon, nous n'osons imaginer où nous en serions actuellement.

Quoiqu'il en soit, et sans préjuger de la future couleur du gouvernement qui sortira des urnes sur le premier semestre 2017, la CGT continuera de revendiquer le maintien et le développement de la DGA en sa qualité de « **juge de paix Étatique** » entre les industriels et les forces armées avec des salariés en CDI et au statut d'État.

Paris le 7 décembre 2016 »

Lors de ces propos liminaires le Délégué a rappelé qu'au sein de la DGA il y a 2 000 Ouvriers d'État et que ce statut était, et doit rester, attractif afin de conserver les compétences nécessaires à l'exécution des essais (rappel aussi sur des TCT qui migrent vers les corps des OE, preuve de l'attractivité de ce corps). La CGT prend acte de ces propos, mais n'oublie pas les années précédentes durant lesquelles la DGA n'a cessé d'expliquer qu'elle n'embauchait pas des OE mais des compétences.... Le DRH/DGA s'est employé à défendre le projet du mindef (comme le demande la DRHMD) et a rappelé que pour 2017 il y aura 400 embauches en OE au mindef.

Pour le reste du CTR-DGA, nous retiendrons dans les grandes lignes :

- Le Délégué a demandé à l'inspection de la DGA de mener une enquête sur la sécurité des essais sur les différents sites de la DGA. Cette enquête fait suite à une requête de la CGT sur la dégradation des conditions d'exécution des essais ainsi que l'application du droit d'alerte déclenché par des CHSCT locaux.
- Suite aux multiples contrats d'exportation d'armement la DGA va embaucher 600 personnels supplémentaires en plus des embauches déjà prévues. Il y aura 300 embauches d'ici à 2019.
- Pour 2017 le nombre d'embauches tous statuts confondus sera de 400 personnels. 70 ICT pour export, 40 OE, 160 ICT ...)
- **La DRH-MD a donné son aval pour l'embauche des ICT et TCT directement en CDI à compter de 2017 en application d'articles sur la Loi Déontologie (voir communiqué CGT à ce sujet).**
- La DGA/DRH reconnaît des difficultés d'application pour le RIFSEEP.
- Concernant la redéfinition des postes suite au groupe de travail « *Energie* », la DGA entend les remontées de terrain négatives mais refuse les arguments des agents de la Direction Technique qui se sentent « *un peu déclassés* ».
- Le Délégué n'a pas d'opposition de principe pour étudier la possibilité d'embaucher les apprentis que la DGA forme. A ce jour ce n'est pas faisable.
- Concernant le rapport du CGA Hamel sur la place du personnel civil et de la civilianisation de certains postes, le Délégué estime que la DGA est l'exemple à suivre, donc pas d'efforts particuliers à faire.

L'IGA Imbert a présenté le projet DGA 2025. On reste pour le moment sur du très « *conceptuel* ». Toutefois, la DGA s'emploie à être l'interlocuteur unique au mindef sur le segment industriel en développant le rapprochement avec les forces pour la définition des besoins et en expliquant qu'elle a « *l'exclusivité* » de la contractualisation des marchés d'armement. De plus, il y a une très nette offensive vers le monde des PMI-PME sur la partie innovation (investissement de 85 M€ sur les 730M€ recherche). La DGA veut fédérer l'ensemble de cette communauté en s'assurant d'être le pivot de la captation des technologies pour les futurs systèmes d'armes. Le Délégué explique que la DGA est la seule entité au sein du ministère à avoir les capacités à le faire (allons-nous vers une guerre en interne mindef sur le sujet de la paternité de la « *recherche* » considérant la DGA très pointilleuse sur ce sujet...).

Un CTR-DGA qui n'a pas amené de grandes avancées, à part l'annonce de l'embauche ICT et TCT en CDI. La majeure partie des échanges se font suite à la mise en place des différents groupes de travail.

CGT - CFDT - UNSA – CFTC

Motion intersyndicale concernant le statut des ouvriers

Monsieur le Délégué,

Il est prévu à l'ordre du jour du Comité Technique Ministériel du 9 décembre 2016, « *l'évolution* » du corps des ouvriers d'État.

Pire les mesures proposées par la DRH-MD, à la fois catégorielles et/ou statutaires sont profondément injustes et inéquitables. Elles ne peuvent recevoir l'aval de nos fédérations quand 100% des agents ont subi une perte de rémunération majeure depuis 6 ans.

Aussi, si certaines des mesures proposées vont dans le sens exprimé par nos fédérations, elles ne peuvent à elles seules masquer le préjudice subi. Mais encore, comment comprendre que la mise en oeuvre de ces mesures, pour la plupart, ne s'appliquera qu'en novembre 2017 voire janvier 2018 (GrV en GrVI).

Pour les fédérations exprimant ce point de vue commun, le calendrier 'RH' prend fin en mai 2017 et nous n'accordons aucun crédit à toute mesure dont l'effet serait ultérieur à cette date.

Consciente de la nocivité de son projet pour l'avenir de la filière ouvrière et de l'attractivité du ministère de la défense, la DRHMD, dans une ultime provocation, bafoue le « *sens du dialogue social* » en demandant aux Centres Ministériels de Gestion, et à tous les employeurs par lettre du 25 novembre 2016, de faire la promotion et d'appliquer des textes qui ne sont pas encore « *votés* » au CTM.

Au regard de l'histoire sociale du ministère de la défense et face à la part prépondérante prise par les syndicats des personnels civils, nous dénonçons cette tentative de passage en force et de manque de concertation et dialogues sociales avec les représentants du personnel.

C'est pourquoi, nous vous informons que les Fédérations syndicales Cfdt, Cgt, Unsa, Cftc, ne se rendront pas à « *cette mascarade* » de « *chambre d'enregistrement* » du CTM, prévue le 9 décembre 2016.

Les organisations syndicales Cgt, Cfdt, Unsa et Cftc de la DGA continuent à appeler les salariés à maintenir et développer les différentes manifestations, arrêts de travail et de production dans les centres, comme sur DGA-Ev Cazaux, DGA-Ta Toulouse, DGA-Tt Bourges, DGA-Em site Landes et site Gironde etc afin de faire tomber ce projet préjudiciable tout en faisant du 09 décembre un temps fort de manifestation pouvant aller jusqu'à 24h de grève face à la provocation des autorités de la Défense.

Paris/Balard CTR-DGA du 7 décembre 2016.